



Formation - Évaluer et faire évoluer le Document Unique (4 jours)

| | |
|--|--|
| <p>Formation-action de 4 jours + 90 jours d'assistance à distance</p> <p><u>Paris 2017</u> 19-22 sept. / 5-8 déc.</p> <p>3 400 € HT</p> | <p>Coaching individuel 1 100 € HT (4 heures)</p> <p>Formation en Intra Équipe restreinte 2 500 € HT / jour</p> |
|--|--|

OBJECTIFS

- ☞ Organiser l'évolution du Document Unique et prise en compte des risques psychosociaux
- ☞ Formaliser le système de mesures préventives composé d'indicateurs et de tableaux de bord pertinents
- ☞ Préparer, déclencher et évaluer les plans d'actions de maîtrise des risques
- ☞ S'approprier des méthodes d'analyse simples et efficaces

PUBLIC

Directeurs de site, responsables et animateurs santé-sécurité-hygiène, membres du CHSCT et tout manager cherchant à optimiser le dispositif de maîtrise des risques liés au travail

Formation - Évaluer et faire évoluer le Document Unique (suite)

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

Préciser le cadre réglementaire et analyser les pratiques (1 jour)

- Citer les obligations en matière d'hygiène, santé et sécurité et les intérêts pour l'entreprise
- Analyser l'historique des accidents de travail, maladies professionnelles et souffrance au travail
- Hiérarchiser les risques et évaluer les pratiques, mesures de prévention, modalités de traitement et de maîtrise de risques existantes selon :
 - Les 4 C : Contexte, Contraintes, Causes, Conséquences
 - Métier, poste de travail
 - Approche systémique : systèmes d'orientation, de mobilisation, d'organisation, d'information et de contrôle
 - Portefeuille de risques inhérents et résiduels
- Sensibiliser et mobiliser les employés et définir les conditions pour leur adhésion durable

Atelier

- **Pratiquer la méthode MQP (Management par la Qualité Perçue) pour repenser les processus et adapter les postes de travail, anticiper et maîtriser les risques et négocier les responsabilités en fonction des indicateurs de résultat**

Formation - Évaluer et faire évoluer le Document Unique (suite)

Traduire la politique sécurité, santé et hygiène en enjeux quantitatifs (2 jours)

Méthode de construction d'indicateur : une démarche en amont et en aval

- Préciser les objectifs atteignables
- Définir le champ de mesure
- Identifier les variables
- Choisir des paramètres mesurables
- Concevoir des indicateurs et en évaluer la pertinence
- Affiner et faire valider le choix des indicateurs : approches systémique, descendante et ascendante
- Opter pour une typologie adaptée : taux, ratio, ratio composite, indice, mérite-démérite
- Exemples de familles d'indicateurs : unilatéraux et bilatéraux, stratégiques et de pilotage, qualité et de performance
- Préciser les principes de conception, de production, d'exploitation et de survie
- Fixer les caractéristiques, le choix de périodicité et les critères d'évaluation des indicateurs

Tableau de bord : outil de synthèse et d'aide à la décision

- Valider les orientations
- Élaborer des cartes stratégiques ciblées
- Classifier les indicateurs et concevoir des tableaux de bord cohérents
- Organiser l'articulation entre tableaux de bord et les visualiser
- Exemples de tableaux de bord percutants
- Préparer le reporting et réactiver la prise de décision
- Communiquer les résultats
- Faire vivre le système : clés d'une exploitation efficace
- Intégrer le système de mesures au système d'information : apports des solutions techniques

Ateliers

- **Élaborer le questionnaire d'enquête sur la santé morale des employés au travail**
- **Rédiger le modèle type de rapport de risques**

Formation - Évaluer et faire évoluer le Document Unique (suite)

Instaurer une démarche globale de prévention de risques (1 jour)

- Lier objectifs, événements, mesures et traitement de risques
- Identifier les sources de danger, les critères de cotation des risques et les seuils associés
- Intégrer la prévention des risques psychosociaux : stress, harcèlement moral, burn-out, violence au travail...
- Analyser les causes organisationnelles et managériales
- Préciser et responsabiliser les acteurs internes et externes
- Définir son plan d'actions de prévention et de maîtrise
- Repérer et analyser les indicateurs d'alerte
- Opter pour un dispositif efficace : nomination d'un chef de projet, mise en place d'une cellule d'alerte, prise en charge de salarié, ...
- Adapter le référentiel de travail aux exigences réglementaires et de résultats fixés par la Direction
- Évaluer les coûts et bénéfices des différents modes de traitement et de maîtrise de risques : rapport annuel des risques
- Faire vivre son plan d'actions sécurité, santé, hygiène et bien-être au travail
- Mettre à jour le Document Unique

Atelier

- **Élaborer les cartes stratégiques (Balanced Score card) et organiser le reporting de la Direction Générale en matière de prévention et maîtrise des risques orienté :**
 - **Réduction des accidents**
 - **Satisfaction et bien-être des employés**
 - **Retour sur investissement**